

Lettre ouverte aux chasseurs de France ...

PMA BECASSE :
décision maîtrisée
ou suicide collectif ?

Par Willy Schraen,
président de la fédération
des chasseurs du Pas-de-Calais

PMA BECASSE :

décision maîtrisée ou suicide collectif ?

Il me fallait prendre la plume pour vous dire ô combien l'heure est grave pour la chasse des migrateurs. Vous me direz, jusque là rien de nouveau ! Nous sommes malheureusement habitués à voir notre droit d'être chasseur fondre comme neige au soleil, malmené par les répétitives boutées politico-écologistes de nos adversaires idéologiques ou politiques.

Mais aujourd'hui, plus question d'accuser telle association anti-chasse, tel préfet écolo ou tel ministre soit disant corrompu à l'anti-chasse, pour sortir blanchi devant nos chasseurs de base, de la catastrophe que nous venons de vivre. Ce sont des chasseurs, et personne d'autre, qui ont décidé d'instaurer un PMA bécasse au niveau national.

Nous nous sommes donc retrouvés à Paris il y a quelques jours pour participer au congrès de la FNC, dont le principal objectif consistait, après débat, à la création d'un PMA national bécasse.

Nous savons tous que cet oiseau mérite une attention particulière, notamment dans ses prélèvements et il est normal que les élus de la chasse française abordent ces questions de fond. Si nous voulons continuer à chasser les oiseaux migrateurs de façon durable, nous devons trouver une parade aux dérapages quantitatifs dans les prélèvements, tant pour la gestion de l'espèce que pour la protection de notre image. Je suis moi-même à l'origine d'une demande qui permettrait de sanctionner les hutteurs dans le cas d'un dépassement du PQG dans les huttes.

La présentation a bien vite été faite, et j'ai compris très rapidement que le sort de notre bécasse, comme celui des 1,3 million de chasseurs semblait scellé. Quelques interventions contre cette mesure, comme pour bien justifier le terme de débat, ont précédé le vote public à l'appel du nom de chacun (le vote secret ayant été refusé) et le tour était joué.

Une écrasante majorité a donc donné raison au président Baudin et à son ami Douard (président de l'Ile et Vilaine qui avait déposé ce projet) sous les applaudissements d'une salle en liesse (là, j'exagère un peu), fière d'avoir accompli son devoir d'élus du peuple et d'avoir entendu enfin la volonté des chasseurs de migrateurs.

Ce grand moment de démocratie restera en effet dans les annales !

Je venais donc de prendre mon premier bain de politique cynégétique nationale et je peux vous dire que son eau glacée n'a pas fini de me faire tousser.

Vous me direz, dans le fond, où est le problème ? Un PMA se définissant avec un carnet de prélèvement universel individuel (pour inscrire précisément ses bécasses tuées pendant la saison) et un carnet de 30 bagues pour chaque chasseur ne semble pas si catastrophique que cela ; hormis le fait que ce sont encore nos chasseurs qui vont devoir se promener avec ces bagues, eux qui "croulent" déjà sous la paperasserie réglementaire.

Tout le monde sait très bien qu'un PMA est une **proposition** émanant des chasseurs, dont le ministre **dispose** à sa convenance. En clair, je ne doute pas que Mme Kosciuko-Morizet soit bien à l'écoute de nos propositions, mais qu'en sera-t-il demain ? Autre ministre, autre approche de la

pratique de la chasse. Pour répondre à la demande de certains, il nous a été garanti que c'est bien la FNC qui maîtrisera le nombre de bécasses prévu pour chacun, mais pour l'instant le texte de loi actuel ne permet pas ce genre de choses. On nous a donc berné : à moins de modifier la loi qui régit le PMA, ce à quoi les ministères successifs se refusent, nous n'avons aucune possibilité de garantir l'avenir de cette chasse. Demain, peut-être que nous n'en chasserons plus que 15 par chasseur pour la saison ou même beaucoup moins !

La solution de bon sens consistait à adopter un Plan Quantitatif de Gestion, qui se gère au niveau départemental sous la houlette de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage où les chasseurs peuvent encore s'exprimer et défendre honnêtement leurs intérêts.

Comme ce n'est pas le cas, nous allons donc devoir, apparemment dans l'urgence, mettre tout un système (carnet et bagues) en place dans chaque département et ce dès la prochaine saison de chasse. Le Pas-de-Calais est un département qui connaît une forte migration de cet oiseau et chaque chasseur devra bien sûr se munir de ce nouvel outil. Je pense alors aux départements où cet oiseau reste occasionnel, mais où les chasseurs qui rêvent de le rencontrer seront contraints de faire la même démarche alors qu'ils n'en tirent même pas une par an. Ridicule !

Le coût sera bien sûr à la charge de chaque fédération, donc de tous les chasseurs. Le prix d'un carnet complet devrait tourner autour de 50 centimes d'euros, mais il faut y ajouter les frais d'envoi, puis de retour à la fédération, le coût du traitement des données et pour finir l'envoi de tout cela à Paris, direction la banque de données du Club National des Bécassiers. Les chasseurs du Pas-de-Calais devraient donc déboursier environ 60 000 euros, d'après mes premières estimations. Comme vous le voyez, une broutille ! En nous projetant dans l'avenir, nous pouvons aisément penser qu'au bout de deux ou trois PMA, la banqueroute de la chasse française ne sera pas loin.

Entrons maintenant dans le vif du sujet ! La bécasse française vient de se voir attribuer, non pas un PQG maîtrisé, mais bien ce que tous les anti-chasses attendaient depuis longtemps : un quota de prélèvements sur un migrateur. Et c'est bien là que les choses se compliquent. La connaissance de la dynamique de reproduction de cet oiseau est très fragmentaire. Au delà de l'Oural, nous avons peu de données fiables sur des territoires quasiment vierges de toute démarche scientifique. Même sur la partie européenne du territoire russe, comme nous avons pu le voir l'été dernier, il est très difficile de savoir réellement ce qui se passe. Et ce n'est pas une équipe de trois ou quatre personnes qui vont juger de la reproduction d'une espèce à l'échelle d'un continent. Tout cela pour dire que le jour où on nous demandera de fournir des preuves scientifiques sur les populations de bécasses, pour maintenir notre chasse, comment allons-nous faire ? On pourra toujours compter celles qui passent chez nous, mais est-ce que cela sera suffisant ? Nous savons bien que non ! Avant de nous lancer dans ce PMA, il fallait accentuer les études scientifiques pour agir en connaissance de cause. La chasse française vient donc d'offrir un cadeau inespéré à ses opposants, celui de pouvoir enfin espérer contrôler tous les prélèvements de gibiers migrateurs sur le territoire national. Messieurs les sauvaginaires et autres chasseurs de pigeons ou de grives, préparez vos mouchoirs !

D'autres espèces sont déjà largement dans le "collimateur" de nos politiques. Grives, alouettes, sarcelles d'été et d'hiver, limicoles et quelques autres anatidés qui feront malheureusement les frais de cette nouvelle orientation. Nous avons mis le doigt dans l'engrenage, et maintenant comment faire pour que tout le bras n'y passe pas ? J'ai souvent imaginé un avenir difficile pour la chasse, mais je ne pensais pas que mes enfants se promèneraient un jour au gabion ou dans les plaines avec leurs 20 carnets, leurs 600 bagues et leurs 3 crayons de couleurs différentes pour pouvoir être en règle avec la pratique de chasse, telle que nous l'avons définie en 2011.

La méthode est suicidaire et je ne manque pas d'arguments pour le prouver, mais il y en a un qui me choque plus que tous les autres. Un peu de mathématiques s'impose ! Nous sommes donc 1,3 million de chasseurs, à avoir reçu 30 bagues chacun. Ce qui nous fait un "quota" possible de prélèvements bécasses de 39 millions d'oiseaux pour la France entière. Les estimations (peu fiables, je vous l'accorde) produites par le Club National des Bécassiers parlent de 10 à 12 millions de bécasses pour l'Europe entière. J'attends l'arrivée du prochain ministre écolo pour savoir comment nous allons justifier un tel prélèvement théorique, qui est quatre fois supérieur à la population européenne de cet oiseau. (Ça doit déjà bien rigoler à la FNE ou à la LPO).

Mais alors pourquoi cela ?

Tout d'abord, pour bien comprendre le mécanisme du PMA bécasse, il faut retourner (comme d'habitude malheureusement) aux tables rondes. Eh oui, on ne sait pas encore tout de ces "négociations capitulations"! En effet, lors des différentes signatures concernant le gibier d'eau (date de chasse, moratoire, ouvertures différées,...), il reste certains volets à mettre en application qui n'ont jamais été mentionnés, dont le fameux PMA bécasse faisait partie. Alors, là, je dis stop ! Les décisions qui ont été prises lors de ces tables rondes ne reflètent en rien la volonté de la majorité des chasseurs de terrain. Nous subissons, chaque jour de chasse, cette catastrophe politique et je pensais que nous avions enfin compris qu'il fallait surtout ne plus prendre de risques avec cette méthode, et encore moins appliquer un énième accord issu de ces négociations. Nous sommes donc bien dans le cas d'un nouvel élan de générosité cynégétique ! Nous vous donnons la bécasse et vous nous donnerez ce que vous pouvez donner ! On connaît cela par cœur, et on sait très bien ce qui se passera !

Voyons maintenant aussi les choses de façon plus intimiste. Qui se trouve réellement derrière cette volonté ? Tout d'abord, il y a nos amis bretons (ou tout au moins leurs dirigeants cynégétiques), qui utilisent, depuis quelques années maintenant, ce système et qui voulaient absolument nous vendre leur méthode de chasse. Comme on me l'a rappelé le jour du congrès "*au moins maintenant les chasseurs du Nord de la France devront partager les bécasses avec les autres !*". C'est vrai que le nord de Paris est rempli d'abrutis qui flinguent à tout va sur tous les migrateurs qui les survolent ! Un peu court comme raisonnement, mais pourtant assez efficace dans l'esprit de certains de nos dirigeants cynégétiques le jour du congrès ! Je vous laisse juger de l'état de notre union sacrée nationale, ça fait peur !

Au moins les Bretons savent de quoi ils parlent, car les bécasses ils connaissent ! Cela n'est pas le cas de bon nombre de présidents de fédérations. J'ai bien sûr été choqué que des gens qui ne sont pas concernés par cette chasse (par absence d'oiseau ou simplement par manque de tradition de cette pratique), puissent soutenir une telle décision. Est ce que vous trouveriez normal que la Fédération du Pas-de-Calais puisse soutenir un projet de PMA pigeon dans les cols Pyrénéens en se disant que dans le fond, cela ne nous concernant que tellement peu, on s'en fout, donc on n'est pas contre ! Bien sûr nous ne pouvons pas établir de généralités sur ce vote, et je remercie la grande région nord est qui par la voix de son président, Jacky Desbrosse, a largement soutenu la position des départements migrateurs opposés à la méthode proposée.

Je voudrais également rendre un hommage particulier à nos amis du Club National des Bécassiers. Alors là, je ne dirai qu'un mot : Bravo messieurs ! Vous êtes les vrais scientifiques que nous aimerions tous avoir pour défendre la liste complète de nos espèces chassables. Vous avez donné votre vie pour la bécasse des bois et vous avez une passion fusionnelle pour cet oiseau. C'est justement là qu'est le problème ! Comme on dit souvent, c'est plus de l'amour, c'est de la rage ! En effet, l'amour immodéré que vous avez pour la bécasse vous amène sur le chemin

d'une future chasse perfectionniste à outrance. Vous aimeriez que les chasseurs qui tuent les bécasses, fassent partie d'une élite cynégétique préparée. Je n'entends que trop souvent revenir à la charge ces idées sectaires qui voudraient voir l'interdiction de chasser cet oiseau en battue, par exemple. A vous entendre, l'obligation d'un brevet bécasse n'est plus très loin, et celle de chasser cet oiseau uniquement avec un setter anglais parfaitement créancé n'est plus qu'un petit palier à franchir maintenant que le cadre général semble bien posé !

Voilà donc les explications qui devaient manquer à bon nombre de chasseurs qui ont découvert cette grande nouveauté.

Je demande aux présidents de fédérations de bien réfléchir à ce qu'ils sont en train de faire. Ne prenez aucun risque avec l'avenir de nos chasseurs ! Des centaines de milliers d'entre eux attendent de vous, leurs élus, que vous fassiez tout pour sauver et reconstruire la chasse pour les générations à venir. Alors, réfléchissez encore et encore avant de vous lancer tête baissée dans ce PMA. Je ne suis sûrement qu'un très jeune président de fédération, mais je connais bien les 35.000 chasseurs du Pas-de-Calais, ce sont des passionnés et à ce titre, ils ne vous pardonneront jamais une nouvelle erreur stratégique qui pourrait sonner le glas de la chasse française des migrateurs (et moi non plus d'ailleurs).

Vous pensez que j'exagère ? Alors, faites appel à votre mémoire. La tristement célèbre directive européenne N°79-409 n'était-elle pas censée assurer durablement une chasse apaisée du gibier d'eau ? C'est bien ce que nous avaient laissé entendre nos élus de l'époque ! Dois-je vous rappeler le nombre de contentieux, de réductions des périodes et d'entraves à la chasse qu'a généré ce texte ? Est-ce un tel scénario que vous voulez aujourd'hui pour la bécasse et demain pour l'ensemble des migrateurs ?

Non ? Alors, un peu de recul s'impose ! Prenons le temps d'une réflexion élargie comme d'un vrai débat où nous pourrions envisager toutes les solutions et surtout nous prémunir de la moindre erreur.

Je demande à chacun de largement relayer ce texte, il y va de notre avenir à tous !

Amitiés en Saint Hubert,

Willy Schraen,
président de la fédération des chasseurs du Pas-de-Calais